

# Bruxelles aux Enfants :

Manifeste pour  
une ville enfants  
bienvenue's !





## Contenu

1. Carte blanche
2. Mesures revendiquées
3. Diagnostic détaillé
4. Annexes
5. Références

# 1 Carte blanche : « Bruxelles aux Enfants : Manifeste pour une ville enfants bienvenue's ! »

À l'occasion de la journée internationale de la protection des droits des enfants et des 35 ans de la Convention Internationale des Droits des enfants, une coalition d'associations publie un manifeste pour revendiquer une ville à hauteurs d'enfants, respectueuse de leurs droits.

« On me laissait jouer seule avec d'autres enfants dehors, c'était des moments agréables. De temps en temps, on faisait des sorties, des balades avec les parents, et c'était vraiment aussi très agréable. Les meilleurs souvenirs, c'est vraiment toujours à l'extérieur. En dehors du jardin de la maison. Vraiment extérieur. » Svetlana, maman de deux enfants de 9 mois et 4 ans\*

« Un beau souvenir de mon enfance, c'est quand on jouait dehors. J'étais dehors sur un arbre qui était tombé. On était dessus au moins à dix gosses, on était dessus assis comme ça. Alors on se balançait toute la journée, et ooooooh ! Et on chantait toute la journée... Avec tous les enfants du quartier. », Julienne, maman de deux enfants de 2 et 5 ans\*

Des enfants qui jouent à côté de leur maison dans une plaine de jeux, d'autres qui se rendent à l'école seul-e-s sans que leurs parents s'inquiètent, des adolescentes qui s'arrêtent dans un espace vert sur le chemin du retour à la maison sans crainte d'être harcelées, pouvoir se soulager dans des toilettes publiques plutôt que se cacher derrière des buissons, faire du vélo plus souvent que seulement durant la journée sans voiture... Voilà la ville dont beaucoup rêvent pour leurs enfants. Un rêve bien loin de la réalité! Malgré sa vitalité et sa jeunesse, Bruxelles n'offre pas un environnement urbain sain, respectueux des droits des enfants. Et pourtant 22% de la population bruxelloise a moins de 18 ans.

« J'ai trois enfants, dont un encore en poussette, mais je n'ai que deux mains. C'est difficile de les garder près de moi. J'ai constamment peur des voitures, des trams... le temps de rentrer de l'école, je suis épuisée, je préfère rentrer chez moi plutôt que de passer par le parc. » Fatima, mère de trois enfants, Jette.

Les professionnel-le-s du secteur de l'enfance le constatent, les enfants et les jeunes passent de moins en moins de temps à l'extérieur, ce qui entraîne des **conséquences** néfastes diverses : délitement des liens sociaux, lourds problèmes de santé physique et mentale liés à la sédentarité, à la pollution de l'air et à l'augmentation du stress, non apprentissage des risques, manque de confiance en soi ....

« J'ai l'impression que je passe mon temps à couper l'élan de vie de mes enfants - à leur gueuler 'ne courez pas ! Restez près de moi ! Stop !' C'est fatigant et déplaisant. » Camille, mère de deux enfants, Saint-Gilles.



Azam Masoumzadeh

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les enfants et les jeunes deviennent de plus en plus casanier·e·s. En premier lieu, le sentiment d'insécurité sur les routes. En effet, la circulation routière constitue une des raisons principales de la diminution du temps passé par les enfants à l'extérieur et de la perte de leur autonomie. Dans les quartiers denses, les familles sont peu nombreuses à posséder une voiture. L'automobile prend néanmoins une place prépondérante et entre directement en compétition avec les enfants dans l'espace public.

C'est le plus souvent dans ces mêmes quartiers que l'on observe une qualité de l'air médiocre voire mauvaise ainsi qu'un manque de lieux extérieurs privatifs (balcon, cour ou jardin), d'espaces publics de qualité, et notamment d'étendues vertes attrayantes pour les enfants et les familles. On le constate donc, l'inadéquation et l'insuffisance de l'espace public à Bruxelles créent des problèmes qui coûtent à la société, particulièrement pour les familles bruxelloises les plus vulnérables socioéconomiquement.

Ces constats vont à l'encontre des droits de l'enfant (particulièrement les articles 3, 6, 12, 13, 24 & 31), dont la Convention Internationale a été signée et ratifiée par la Belgique. Or, ces problèmes pourraient être réduits ou même supprimés. La situation actuelle n'est en rien une fatalité, mais une question de **choix politiques**. Il est de la responsabilité des gouvernements de garantir le droit des enfants à un environnement sain et sûr. Les candidat·e·s aux prochaines élections 2024 doivent s'engager à prendre des mesures concrètes aux niveaux régional et communal et adopter ainsi une posture politique forte en faveur des enfants et des jeunes dans la ville.

**La ville aux enfants : rendre effectif le droit des enfants à la santé, à la sécurité, et à la participation.**

Nous, associations de différents secteurs et citoyen·ne·s, enjoignons les autorités publiques à s'atteler à :

- améliorer l'existant, multiplier et adapter les espaces verts et l'espace public aux besoins des familles, en priorité dans les quartiers en carence, et en remédiant à la trop faible présence des femmes et des filles;
- développer des infrastructures sécurisantes, agréables et accessibles favorisant une mobilité autonome des enfants et des jeunes et encourageant les déplacements à pied, en poussette, à vélo;
- réduire l'exposition des enfants aux différentes sources de dangers (notamment liés au trafic automobile et à la pollution atmosphérique);
- intégrer la participation des enfants et des jeunes aux projets d'aménagement de l'espace public.

L'espace public, s'il est accessible et de qualité, est un levier important pour améliorer la santé, la qualité de vie, le vivre ensemble. Les personnes vulnérables se sentent plus en sécurité avec la présence des familles, créant ainsi un cercle vertueux. Une ville à hauteur d'enfant a donc des bénéfices tant au niveau individuel que collectif et sociétal, car elle devient accueillante pour tout le monde.

C'est pourquoi nous, associations, avons rassemblé en vue des élections nos propositions en faveur d'une ville qui place les enfants et les jeunes en son cœur. Investir pour l'avenir de nos enfants et de nos jeunes, dans des rues sûres, résilientes aux enjeux sanitaires et climatiques: c'est le choix que nous vous proposons.

*«Ce qui lui plaît à vélo, je pense que c'est cette liberté d'être dehors, d'avoir de l'air, de partir tout seul. Je lui dis de circuler dans la cour mais il ne veut pas. Il veut toujours aller loin, sur la route. Je pense que c'est cette idée d'aller loin, de découvrir autre chose.»*  
Julienne, maman de deux enfants de 2 et 5 ans\*

\*citations extraites de l'étude RIEPP 2021.



# 2 Cinq types d'actions pour une ville à hauteur d'enfants

## I. Multiplier les espaces publics de qualité et améliorer l'existant

- Garantir l'accès à un espace vert et un espace de jeux à tou-te-s les enfants à proximité de leur domicile, en particulier dans les quartiers denses
- Connecter les aires de jeux entre elles en profitant de toute réduction de voiries ou tout réaménagement des espaces publics pour élargir les trottoirs et y multiplier les éléments de jeux (comme les terrains de jeux sur les chicanes à Amsterdam)
- Au delà des parcs et des terrains de jeux, rendre l'espace public plus ludique, y compris sur les trottoirs et placettes
- Appliquer le gender mainstreaming/ap-proche intégrée de genre à chaque projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour remédier à la trop faible présence des femmes et des filles
- Prévoir des toilettes publiques accessibles aux PMR et adaptées aux besoins des familles (ex: table à langer) et des points d'eau potable
- Proposer des terrains de jeux, terrains de sports en libre-service adaptés aux différents âges
- Pour les plaines de jeux, prévoir des protections contre les intempéries et le soleil, ainsi que des équipements pour le confort des adultes accompagnant-e-s (bancs, tables de pique-nique...)
- Végétaliser et déminéraliser l'espace public pour répondre au dérèglement climatique (notamment les vagues de chaleur) renforçant ainsi le contact avec la nature
- Multiplier les moments dédiés aux jeux des enfants comme les rues d'été, les rues aux jeux, les fêtes des voisins...



## II. Réduire l'exposition aux dangers du trafic motorisé

- Favoriser la création de quartiers au trafic apaisé, via des plans de circulation qui tiennent compte des lieux fréquentés par des enfants ;
- Favoriser la création de quartiers scolaires dans les quartiers avec une grande densité d'écoles et de crèches (c'est-à-dire des quartiers sans voitures)
- Soutenir les écoles en Plan de Déplacements Scolaires en renforçant les moyens financiers et humains ;
- Soutenir et inciter les communes dans la création de rues scolaires et le réaménagement des rues d'écoles en rues piétonnes.

## III. Développer une infrastructure favorisant l'utilisation des modes actifs (marche, vélo etc.) en toute sécurité

- Créer, développer et rénover des cheminements accessibles aux piéton·ne·s suffisamment larges, et libérés d'obstacles (mettre les drop-zones et bornes ou horodateurs sur les voiries, protéger du stationnement sauvage ou stationnement en épi...) ;
- Sécuriser les traversées piétonnes, notamment en veillant à ce que la visibilité sur les traversées ne soit pas entravée (appliquer l'interdiction de stationnement à moins de 5 mètres des passages piétons, renforcer l'éclairage public...) ;
- Sécuriser les abords des écoles et autres lieux fréquentés par les enfants (salles de sports, académies, etc.). Sur les voiries communales : prévoir des dispositifs de freinage, étudier la possibilité de limiter la vitesse à 20km/h... ;
- Développer un réseau cyclable sécurisé continu. Prendre en compte les différents gabarits des vélos familiaux dans le développement de ce réseau ;
- Lors des travaux, veiller à mettre en place systématiquement des cheminements piétons et cyclistes alternatifs.

## IV. Développer la mobilité des enfants et leur autonomie

- Créer des lieux ludiques ainsi que des espaces d'apprentissage dédiés aux modes actifs : vélos, trottinettes, rollers, skateboards, etc. ;
- Généraliser l'apprentissage des déplacements actifs au sein des écoles avec les brevets du cycliste et du piéton ;
- Faciliter l'accès et l'utilisation du vélo pour tous les enfants (y compris l'accès au parking sécurisé) ;
- Soutenir financièrement les acteurs de l'enfance (maisons de jeunes, clubs sportifs, écoles de devoirs...) dans la mise en place d'une mobilité active (rangs vélo/ fietsbus, rangs à pied, etc.) ;
- Rendre tous les transports en commun, les trottoirs et les espaces verts accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aux parents avec de jeunes enfants (en poussette, à pied...), aux femmes enceintes... ;
- Multiplier la présence de gardien·ne·s de la paix dans les espaces publics rencontrant des problèmes d'insécurité de circulation. Garantir la propreté des lieux ;
- Renforcer les logiques de quartier en préservant et favorisant la présence de commerces en ville. La présence de commerces de proximité favorise l'autonomie des enfants, la conciliation vie professionnelle-vie familiale des parents et renforce le sentiment de sécurité des familles. Les parents peuvent donner comme consigne à leurs enfants d'aller se réfugier dans un commerce en cas de problème ;
- Promouvoir le jeu à l'extérieur, notamment en adoptant le « buitenspeeldag » du 17 avril dans la communauté francophone.

## V. Garantir la participation des enfants et des parents dans les instances de décision

- Institutionnaliser la participation des enfants et des parents dans les processus de consultation des projets d'urbanisme portant sur l'espace public. La participation des enfants et jeunes doit être vue comme un élément essentiel de la planification et de la conception.
- Ex : implémenter des conseils consultatifs des enfants, parlement des enfants, des chantiers participatifs...

- Tout en s'adaptant à l'âge et à la maturité de chaque âge, s'assurer que la participation des enfants et des familles soit intégrée dans les prises de décisions et la définition des politiques en matière d'aménagements publics.
- Développer une culture des droits des enfants.



# 3 Diagnostic détaillé : un état des lieux inquiétant

Bruxelles est une ville dynamique et jeune : 22% de sa population a moins de 18 ans <sup>1</sup>. Et pourtant Bruxelles telle qu'elle est maintenant est loin d'être le cadre de rêve pour les enfants et les jeunes. Trafic routier très dense générant des collisions mortelles et graves et une pollution de l'air, manque d'espaces verts de qualité à proximité, manque d'infrastructure sécurisée, manque de bancs, d'éclairage ou de toilettes publiques, sentiment d'insécurité... Cet environnement inadéquat et insuffisant a pour conséquence que les sorties dans l'espace public sont rendues difficiles et peu attirantes.

De là découle une multitude de **conséquences sociales** sur le quotidien des enfants et les personnes qui en prennent soin <sup>2</sup>. D'abord le fait qu'en Belgique, les enfants et les jeunes passent de moins en moins de temps dehors. Ensuite, que l'âge de l'autonomie des enfants est sans cesse repoussé, les parents étant trop craintifs pour les laisser sortir seul·e·s. Par ailleurs, beaucoup de mères avec des bébés restent isolées chez elles. L'absence d'enfants et de femmes dans l'espace public accentue la désintégration du tissu social local, qui est pourtant fondamental pour encourager l'autonomie des enfants et développer un sentiment d'appartenance au quartier.

**Les conséquences sur la santé** sont également nombreuses et pèsent lourd sur les finances publiques. Des enfants qui sortent moins sont plus sédentaires, ce qui peut entraîner surpoids et obésité infantile, mettant sérieusement à mal la santé physique future de ces enfants (diabète type II, hypertension, morbidité précoce...). De nombreuses études ont déjà détaillé comment la circulation routière, source de pollution sonore et atmosphérique et de risque d'accidents, nuit gravement à la santé des enfants <sup>3</sup>. La pollution de l'air fait apparaître ou aggrave des pathologies telles que des allergies, de l'asthme et de l'eczéma. L'isolement des jeunes mères augmente les risques de dépression du post-partum.

## Des bénéfiques individuels, collectifs et sociétaux à un espace public de qualité

Il est essentiel que les enfants puissent sortir et jouer à l'extérieur. Comme le soulève l'étude du RIEPP <sup>4</sup>, passer du temps en plein air engendre de nombreux bénéfices pour les enfants. À commencer par une meilleure condition physique, dans un contexte où la sédentarité et la consommation excessive d'écrans gagnent de plus en plus de terrain parmi les enfants et les jeunes dans le pays <sup>5</sup>. Les enfants apprennent à socialiser entre eux. Être dehors et pouvoir se défouler, jouer, évacuer le stress, cela contribue à une meilleure santé mentale et au développement d'une motricité fine et globale.

La présence accrue des enfants dans l'espace public est également bénéfique pour l'ensemble de la société. À commencer par les femmes, qui sont encore celles qui portent l'essentiel de la charge parentale. La présence d'enfants et de jeunes contribue à réduire le sentiment d'insécurité et invite les femmes et toutes les autres personnes vulnérables à rester dans l'espace public plutôt qu'à le traverser, créant ainsi un cercle vertueux. La multiplication d'espaces verts et d'espaces temporaires dédiés aux enfants (rues aux jeux, rues d'été...) est également bénéfique pour la cohésion sociale, favorisant le développement de relations et l'entraide entre générations et entre voisin·e·s.

1 [bisa.brussels/cijfers/kerncijfers-van-het-gewest](http://bisa.brussels/cijfers/kerncijfers-van-het-gewest).

2 Voir notamment l'enquête de Kind & Samenleving, [k-s.be/spelen-en-vrije-tijd/spelen/het-grotebuitenspeelonderzoek](http://k-s.be/spelen-en-vrije-tijd/spelen/het-grotebuitenspeelonderzoek) et la campagne [loslopend-kind.org](http://loslopend-kind.org) ou encore la campagne de l'ONE, "C'est dehors que ça se passe".

3 Le trafic routier émet 29% des particules très fines (PM2.5) et représente 63% des émissions régionales d'oxyde d'azote (NOx). Les dernières connaissances scientifiques reprises par l'OMS en la matière montrent à quel point les enfants sont particulièrement sensibles à ces dangers, surtout les enfants des quartiers défavorisés. Ils sont physiquement plus exposés à la pollution de l'air que les adultes parce qu'ils respirent deux fois plus vite, souvent par la bouche, en absorbant plus de polluants. Ils vivent également plus près du sol, où certains polluants atteignent des concentrations maximales. En plus de favoriser les maladies respiratoires, la pollution de l'air est responsable de 930 morts précoces par an, tous âges confondus.

4 « La place des enfants et des femmes dans l'espace public extérieur. Partie 2 : les bénéfiques et les enjeux », Joëlle Mottint, Analyse n°2/2021 du RIEPP.

5 « Results From Belgium's 2016 Report Card on Physical Activity for Children and Youth », Journal of Physical Activity and Health, Anne I. Wijtzes et al., vol 13, n°2, 2016.

## **Pour une redistribution fondamentale et équitable de l'espace public.**

Les obstacles majeurs empêchant les familles de sortir pointent vers la distribution inégale de l'espace public liée aux inégalités sociales. Les familles bruxelloises n'ont pas toutes un accès privilégié à un espace vert de qualité. Comparé aux communes comme Watermael-Boitsfort ou Woluwe-Saint-Pierre, le « croissant pauvre » de Bruxelles <sup>6</sup> multiplie les facteurs sociaux et environnementaux portant préjudice à une bonne santé mentale et physique: haute densité de résident·e·s dans des logements plus petits et sans jardin ou balcon, niveaux de pollution de l'air accrus, insécurité liée au trafic de drogues ainsi qu'à un nombre élevé de ZACA (zone à concentrations d'accidents), carence d'espaces verts entraînant une proportion, et donc un pourcentage de surfaces minéralisées très élevé... Cette disparité s'est fait sentir en particulier en temps de confinement, où de nombreux enfants n'ont pas pu mettre le pied dehors, ou encore en période de canicule, lorsque les îlots de chaleur font grimper les températures encore plus au centre qu'en périphérie <sup>7</sup>.

Par ailleurs, les quartiers bruxellois se caractérisent plus généralement par une distribution inégale de l'espace public entre les différent·e·s utilisateurs et utilisatrices de la route. Dans certains quartiers comme Saint-Josse ou Saint-Gilles, une minorité de ménages (ceux possédant une voiture sont moins de 30 %), s'accaparent 60-70 % de l'espace public. La seule façon de «donner plus d'espace aux enfants» dans ces zones urbaines très denses serait de se réapproprier le domaine public -- les trottoirs, les abords d'écoles, les places, voire même une partie des voiries -- et d'y multiplier les éléments ludiques et de végétalisation <sup>8</sup>.

Les enfants et les voitures sont directement en compétition pour l'espace public. Ce n'est pas un hasard qu'un des seuls jours où on voit des enfants jouer et faire du vélo dans les rues, c'est la journée sans voiture. Ce jour-là, Bruxelles est transformée et donne une place d'honneur à sa

jeunesse. « La place des enfants dans la ville interroge inévitablement la question du trafic routier», rappelle Mottint <sup>9</sup>. « La circulation routière est une des raisons principales de la diminution du temps passé par les enfants à l'extérieur et de la perte de leur autonomie <sup>10</sup> ».

Des pistes de solutions existent et sont déjà implémentées dans certaines villes: le principe STOP, la ville du quart d'heure, the child-friendly city... <sup>11</sup> L'objectif reste le même: que tout·e enfant puisse avoir accès à des rues saines et sûres, qui répondent à ses différents besoins en évolution avec l'âge. À partir de 10 ans, tout·e enfant devrait pouvoir avoir accès aux activités de base (aller à l'école, se rendre chez un·e ami·e, passer par l'épicerie du coin, se rendre à son activité extrascolaire), et s'y rendre à pied ou à vélo, seul·e ou en groupe, en toute sécurité. L'autonomie des enfants s'est réduite à peau de chagrin de génération en génération. Nous appelons les pouvoirs publics à défendre et promouvoir cet objectif essentiel.

6 Le « croissant pauvre » de Bruxelles fait référence à la zone du Canal et les zones situées autour de la petite ceinture de Bruxelles.

7 Anne-Françoise Dusart, « L'investissement des espaces extérieurs, caisse de résonance des inégalités sociales à Bruxelles », Les cahiers de l'Observatoire de l'enfant, #38, 2020. Voir aussi Joëlle Mottint, "Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles", étude n° 1 /2020 du RIEPP.

8 Voir par exemple la pratique architecturale des années 50 à Amsterdam. Lianne Verstrate & Lia Karsten, « The Creation of Play Spaces in Twentieth-century Amsterdam: From an Intervention of Civil Actors to a Public Policy », Landscape Research, 36:1, 85-109, 2011.

9 Ibid Mottint, p. 8.

10 Paquot, T. (2005) ; Les enfants dans la ville, in diversité ville école intégration, 141, 59-63.

11 Le principe STOP appelle à ce que tout nouveau réaménagement de l'espace public urbain favorise en premier les piétons, les cyclistes, les transports publics et en dernier les véhicules motorisés privés. La ville du quart d'heure propose que les services liés à tous les besoins essentiels soient accessibles à 15 min à pied. La « child-friendly city » est un concept promu par UNICEF qui appelle à adapter les villes aux besoins des enfants.

## La ville aux enfants: mettre en pratique le droit des enfants à la santé, à la sécurité, et à la participation

L'urgence climatique a fait remonter comme jamais auparavant la problématique des droits des enfants et des générations futures. Si Bruxelles ne se prête pas comme cadre de vie au bien-être des enfants, c'est aussi parce que les enfants et jeunes n'ont pas leur mot à dire quant aux prises de décision concernant la ville. Or les enfants et les jeunes sont moteurs de changement et plus à même de trouver des solutions durables concernant leur avenir. Il est urgent d'institutionnaliser la participation des enfants aux prises de décisions, au delà du niveau purement symbolique.

Pour rappel, les enfants et les jeunes ont droit à un environnement sain, propre et durable <sup>12</sup>. Pour reprendre quatre des articles de la convention internationale des droits des enfants:

- le droit de jouir du meilleur état de santé possible, que la pollution atmosphérique met à mal (Article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant - CIDE) ;
- le droit aux loisirs, au jeu et au repos, que le manque d'accès à des espaces publics met à mal (Article 31, CIDE) ;
- le droit à la vie, à la survie et au développement, que l'insécurité routière et d'origine criminelle met à mal (Article 6, CIDE) ;
- le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant et que ses opinions soient prises en considération dans les prises de décisions <sup>13</sup> (Article 12 & 13, CIDE).

<sup>12</sup> Voir l'Observation Générale n°26 du Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies, l'interprétation officielle de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) des Nations-Unies par rapport à l'environnement, avec un accent sur le changement climatique.

<sup>13</sup> Rapport de la CODE, « Le Vent du Changement : Le pouvoir des enfants dans la crise écologique », décembre 2023, p.10-11.

<sup>14</sup> Paragraphe 71 de l'OG n°26 : « Les États doivent prendre des mesures volontaristes, spécifiques et ciblées pour assurer la jouissance pleine et effective des droits des enfants liés à l'environnement, y compris leur droit à un environnement sain, notamment élaborer des lois, des politiques, des stratégies ou des plans fondés sur des données scientifiques et conformes aux lignes directrices internationales pertinentes en matière de santé et de sécurité environnementales, et s'abstenir de prendre des mesures régressives qui réduisent la protection des enfants ».

Il est de la responsabilité des gouvernements de garantir ces droits. La ville doit non seulement les promouvoir mais également les incarner dans sa façon de planifier et construire l'espace urbain <sup>14</sup>. Pour toutes ces raisons, nous demandons aux candidat-e-s aux élections 2024 de s'engager à prendre des mesures concrètes au niveau régional et communal et adopter ainsi une forte posture politique en faveur des enfants dans la ville.

Alors que les conséquences des inégalités sociales se font de plus en plus sentir sur l'espace public, avec une forte augmentation du sans-abrisme et de l'insécurité liée au trafic de drogue, il est plus que jamais urgent d'investir dans une espace public de qualité. Car l'espace public, bien commun par excellence, est le reflet de notre pacte social et de notre idéal d'égalité. Renoncer à l'espace public revient à condamner les enfants issus de familles précaires à une moins bonne santé avec des conséquences structurelles sur le reste de leur vie.



Pieter Fannes

# 4 Annexes



## Témoignages

«J'ai l'impression que je passe mon temps à couper l'élan de vie de mes enfants, à leur gueuler 'ne courez pas ! Restez près de moi ! Stop !' C'est fatigant et déplaisant. » Camille, mère de deux enfants, Saint-Gilles.

«J'ai trois enfants, dont un encore en poussette, mais je n'ai que deux mains. C'est difficile de les garder près de moi. J'ai constamment peur des voitures, des trams...le temps de rentrer de l'école, je suis épuisée, je préfère rentrer chez moi plutôt que de passer par le parc.» Fatima, mère de trois enfants, Jette.

« Il faudrait rendre les pistes cyclables plus sûres pour qu'on puisse aller à l'école en vélo tout seul. » Citation d'un des enfants ayant participé au Sommet de l'enfant, UNICEF

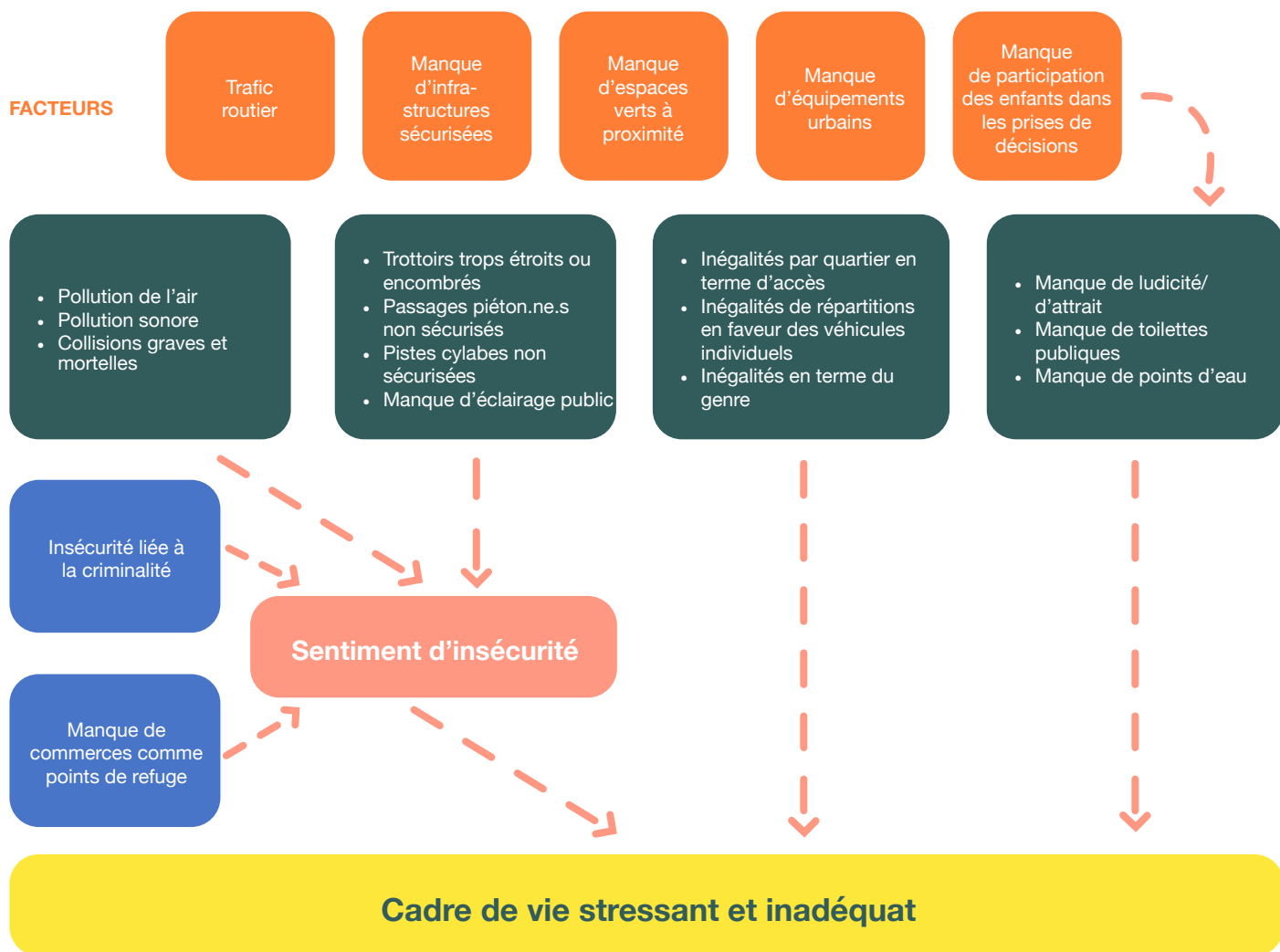
« Quand je sors, je vais au parc avec des amies ou je regarde des vidéos sur le gsm ou je fais du skate ou du roller » Une fille de 12 ans

« Je prends mon vélo parce que j'aime bien pédaler et j'en ai marre de marcher. Je vais jusqu'au parc.» Un garçon de 7 ans



La Ville aux Enfants (2023)

## Espace public inadéquat, insécuré et insuffisant



**CONSEQUENCES SOCIALES**



**CONSEQUENCES SANTE PUBLIQUE**



# 5 Références



## Sur les enfants et l'espace public extérieur

A'URBA, [Regard sur l'espace public: Les enfants dans l'espace public](#). Espaces ludiques, villes pour tous , synthèse 12/2021.

Pauline Cabrit & Aurélien Ramos, [Les bébés en ville : rapport d'étude](#), commandité par le Bauwmeestermaitrearchitecte (BMA), 2024.

Laura Chaumont & Irene Zeilinger, [Espace public, genre et sentiment d'insécurité](#), Garance, 2012.

Vanessa Delevoye, « [Enfants dans l'espace public: enquête sur une disparition](#) », Urbislemag, 17 mai 2022.

Anne-Françoise Dusart, « [L'investissement des espaces extérieurs, caisse de résonance des inégalités sociales à Bruxelles](#) », dans/in [Grandir à Bruxelles: Les cahiers de l'Observatoire de l'enfant](#), #38, 2020.

Boris Jidovstev & Florence Pirard (éds), [Synthèse de recherche : Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes et les risques liés à celui-ci. Analyse des parents et des professionnel·le·s](#), 2020.

Claire Gatineau & Yves Robic, « [Petits petas dedans, petits petons dehors](#) », podcast pour Farago Production, produit par FRAJE.

Henry Grabard, « [Au Japon, les villes sont si bien faites que les enfants de 3 ans peuvent marcher seuls](#) », Slate 26 avril 2022.

Marie Masson, [Le dehors, un terreau fertile pour grandir](#), collection Temp d'arrêt n°136, Yapaka, novembre 2022.

Johan Meire, Kind&Samenleving, [Het grote buitenspeelonderzoek: Buiten spelen in de buurt geobserveerd](#), 2020.

Joëlle Mottint, « [Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles](#) », étude n° 1 /2020 du RIEPP.

Joëlle Mottint, « [La place des enfants et des femmes dans l'espace public extérieur](#). Partie 2 : les bénéfices et les enjeux », Analyse n°2/2021, RIEPP.

Clément Rivière, [Leurs enfants dans la ville : enquête auprès de parents à Paris et à Milan](#), 2021, PUL.

Jessica Voosters & Gitte Van Der Biest, [Gender en de stad](#). Les filles (ne) traînent (pas), JES vzw 2023.

## Sur le lien entre environnement et santé publique (sédentarité, pollution de l'air, santé mentale), et sur l'accès inégal aux espaces verts

[Activité physique globale des enfants](#) (Belgique), Enquête HBSC, Service d'Information Promotion Education Santé (Sipes-ULB), 2022.

Jonathan Andrieux, Catherine Bouland & Morgane Eggen, [État des connaissances sur les liens entre environnement et santé en Région de Bruxelles-Capitale](#), Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles, 2020.

Anne I. Wijtzes et al, « [Results From Belgium's 2016 Report Card on Physical Activity for Children and Youth](#) », Journal of Physical Activity and Health, vol 13, n°2, 2016.

BELAIR-POL, « [Assessing the benefits of air pollution reduction interventions on multi-morbidity and mortality in Belgium](#) » (projet en cours), Sciensano, octobre 2023- décembre 2024.

Catherine Joie, « [Bruxelles Malade. Chapitre III: La pollution aggrave la situation](#) », 3 juin 2022, Médor.

Kobe Martens, « [Réchauffement climatique à Bruxelles : Qui pollue le plus, « paye » le moins](#) », Centre d'Education Populaire André Genot- CCB Bruxelles, Octobre 2021.

Charlotte Noël, et al. « [Green & Quiet Brussels. Environmental injustice in outdoor air pollution](#) », ID-Policy brief n° 2021/01VUB, Interface Demography Research Group - KU Leuven.

Ingrid Pelgrims, et al. « [Association between urban environment and mental health in Brussels, Belgium](#) », dans BMC Public Health, 21: 635, 2021.

## Sur l'aménagement de l'espace public en faveur des enfants et des jeunes

Bouwmeester-Maitre Architecte, [\[Espace -Publiek\] : 10 tips pour aménager la rue locale](#), juin 2019

Pauline Cabrit & Aurélien Ramos, [Manifeste bruxellois du droit à la ville pour les bébés](#), Politique du Lange & Label BMA (Bouwmeester-Maitre Architecte), 2024.

Berte Daan & Karin Peeters, [Spelen in de stad. Playing in the city](#), Gemeente Amsterdam, 2019.

Tim Gill, [Urban Playground: How child-friendly planning and design can save cities](#), Riba Publishing, 2021.

Kind & Samenleving, [Étude pour un redéploiement des aires ludiques et sportives en région de Bruxelles-Capitale](#), juillet 2009.

Lianne Verstrate & Lia Karsten, « [The Creation of Play Spaces in Twentieth-century Amsterdam: From an Intervention of Civil Actors to a Public Policy](#) », dans Landscape Research, 36:1, 85-109, 2011.

« [Réseau d'espaces ouverts dans et autour de de Bruxelles : L'investissement le plus important pour l'avenir de la région et de la périphérie](#) ». Perspective.Brussels, Bruxelles-Environnement, ANB, Omgeving et OVAM, février 2022.

## Sur la participation des enfants et des jeunes dans les projets d'urbanisme

Kate Bishop & Linda Corkery, [Designing Cities with Children and Young People Beyond Playgrounds and Skate Parks](#), Routledge, 2019.

Kind&Samenleving & Batalyong, « [It takes a village raise a child](#) », 2022.

« [Planification et aménagement d'espaces de vie conviviaux pour les enfants](#) », UNICEF Suisse et Lichtenstein, avril 2020.

« [Le Vent du Changement : Le pouvoir des enfants dans la crise écologique](#) », Coordination des ONGs Pour les Droits des Enfants (CODE), décembre 2023, p.10-11. V.

## Pour aller plus loin- les mémorandums pour les élections régionales de Bruxelles-Capitale 2024 et autres publications des associations signataires

Sur la recherche-action sur les enfants dans l'espace public : [RIEPP](#)

Sur la mobilité autonome des enfants : le projet « loslopendkind », de [Kind en Samenleving](#)

Sur les filles et femmes dans l'espace public : [JES / Garance](#)

Sur les besoins des bébés en ville : [Politique du Lange](#)

Sur la sécurité routière : [Heroes for Zero \(FR/NL\)](#)

Sur la politique piétonne : [Walk.Brussels](#)

Sur la politique cyclable : [Gracq/Fietsersbond](#)

Sur la mobilité active: Bral ([FR/NL](#))

Sur la pollution de l'air : [Les Chercheurs d'air](#)